# *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Alphonse Angot

## **Champfremont** - Tome I

**Champfremont,** c^on^ de *Pré-en-Pail* (11 kil.), arrond. de *Mayenne* (48 kil. N.-E.), à 78 kil. de Laval.

### Anciens noms

*Ecclesia de Campo-fremusio,* 1126-1136 (Actus Pont. Cenom., p. 344). — *La terre de Champfremoux assise en la Posté,* 1450 (Arch. de la S., E. 300). — *Les habitans de Champfromoux,* 1461 (Lib. alb., II^e^ partie, mss.). — *Eccl. de Campoformoso,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Champfourmeux,* XV^e^ ou XVI^e^ s. (Le Paige). — *Eccl. Sancti-Martini de Campoformoso,* 1594 (Insin. eccl.). — *Champfremoux,* 1697 (Ibid. et Reg. par.). — *Champhremons* (Jaillot). — *Champfourmoux* (Carte cénom.). — *Champfremoux,* 1726 (Dict. univ.). — *Champfrémont* (Le Paige et Cadastre). — *Champfremont* (Ét.-M.). — Prononciation populaire : *Champfremoux.*

### Géographie physique

*Géologie.* — « Les hauteurs de la forêt de Multonne comprises dans cette commune sont constituées par du grès armoricain ; celui-ci s'appuie au N. sur le Cambrien, et, au S., supporte les schistes à *C. Tristani* qui affleurent dans la vallée des Tuileries. Une faille coupe obliquement ces couches et, au S. de celle-ci, s'étend la région précambrienne métamorphique qui entoure le bourg. Au N. E., un lambeau de sables cénomaniens forme bordure le long de la limite de la commune. Il existe au N.-O. de Sainte-Anne un four à chaux, actuellement abandonné, qui était alimenté par les calcaires jurassiques de Damigny (Orne). » D.-P. Œ.

Le territoire est limité au N. par la crête des collines les plus escarpées de la Mayenne, collines couvertes par la forêt de Multonne dont la pente tombe brusquement d'une altitude de 387 m. à 286 m. pour s'abaisser ensuite en pente plus douce jusqu'à 196 m., à la limite S. La petite rivière de la Poôté ou de la Sourdière se forme au versant de ces collines et traverse toute la paroisse du N.-O. au S.-E., faisant mouvoir sur son parcours quatre petits moulins. Le bourg est central, à ne tenir compte que de la partie cultivée et habitable de la commune. Les routes qui y aboutissent lui forment comme un chemin de ceinture entourant l'église et le principal groupe d'habitations. — Le *Chemin de procession* qui suit la crête des collines du N.-O. au N.-E., marquant la limite entre l'Orne et la Mayenne, a la direction de Domfront à Alençon. — « Le bourg est beau, écrit Davelu, sur le chemin de Fresnay à Carrouge », avec hôtellerie (Jaillot). — Aujourd'hui, chemins vicinaux, pour Ravigny (2 500 m. N.-E.) ; la Poôté (4 kil., S.), par deux chemins ; Boulay (3 500 m.), et Pré-en-Pail (11 kil., O.) ; la Lacelle (7 500 m.N.-O.).

*Superficie* cadastrée en 1839 par M. Poilay, 1 299 hect. — « Une moitié en terre maigre à seigle et menus grains, l'autre moitié en landes, 1 000 arpents de taillis, 10 métairies et 33 bordages (1696) ». Le froment était cultivé au XVIII^e^ s., et Davelu (1780) écrit que « la paroisse est en bon pays, abondant en cidre ».

### Population, administrations

*Population.* — 179 feux en 1696 ; — 741 hab. en 1726 ; — de 600 à 700 communiants en 1780 ; — 811 hab. en 1803 ; — 864 hab. en 1821 ; — 944 hab. en 1831 ; — 920 hab. en 1841 ; — 863 hab. en 1851 ; — 804 hab. en

1861 ; — 775 hab. en 1871 ; — 762 hab. en 1881 ; — 696 hab. en 1891 ; — 649 hab. en 1898, dont 121 agglomérés dans le bourg et les autres disséminés en 41 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 47 fermes en 1843. En dépendent : le Teillay, 21 hab. ; — le Haut et le Bas-Coslay, 33 hab. ; — les Émondes, 56 hab. ; — la Vignerette, 23 hab. ; — Vaucillon, 39 hab. ; — l'Ébrardière, 36 hab. ; — les Fossés, 38 hab.

*Bureau de poste* et *perception* de la Poôté.

## Foires et marchés

Quatre *foires* par an et *assemblée,* qui se tiennent à Sainte-Anne (V. ce mot). — Le *marché* de menues denrées établi le dimanche, en 1849, n'a plus lieu.

## Industrie

La tuilerie, au lieu de ce nom, a disparu.

## Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

*Paroisse* anciennement de l'évêché du Mans, de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de la Roche-Mabille ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel de Villaines-la-Juhel ; — du district de Villaines et du canton de la Poôté, avec Ravigny pour annexe en 1790 ; — de la mission de Sillé, en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin-de-Mayenne et du doyenné de Pré-en-Pail.

L'*église,* dédiée à saint Martin, est bien pauvre. Une chapelle, où l'on mentionne une statue de Sainte-Geneviève, y fut ajoutée avant 1586 au côté du midi, ouvrant dans la nef par une arcade surbaissée. Le tableau de l'autel, peint sur bois, est curieux. La Vierge et les anges qui l'entourent distribuent des chapelets à une foule composée de religieux et de religieuses, d'évêques, de rois, de saints et de saintes en costume Henri IV. La chapelle qui fait face à celle-ci n'a été construite qu'en 1814, par ordre de M$^{gr}$ de Pidoll, en raison de l'annexion de la paroisse de Ravigny. H. Paviot, curé, donna le maître-autel avec le contre-retable, les statues de saint Martin et de saint Louis, un Christ — qui est conservé — et un tableau du baptême de N.-S. Ces objets furent bénits le jeudi 10 novembre 1701. — L'autel actuel, en bois, sort de l'atelier Blottière. Autour de la nef on remarque des croix sculptées sur des pierres de granit, dont quelques-unes traversent la muraille. Le clocher est supporté au haut de la nef sur des poutres transversales couvertes d'un plancher, tel sans doute que la municipalité le fit réparer par Jean Joly, par adjudication du 21 avril 1793. — *Fondation* d'une messe tous les samedis en 1698 par Marie Derieux, femme de François Lemaître, transférée en 1717 dans la chapelle du Coslay, bâtie par Jean Lemaître. — *Confréries* anciennes de Saint-Martin et du Rosaire.

*Cure,* primitivement à la présentation du sacriste et des sonneurs ou sergents de l'église du Mans, à celle du chapitre au milieu du XVII$^{e}$ s., et alternativement à l'évêque et au chapitre, au XVIII$^{e}$ s.

*Curés :* Jean de la *Haye,* en procès avec les habitants qui refusent de payer « la disme de gelines, poussins,… pommes, poires, cerises… ne aussi du poisson », 1461, — René *Croysarl,* démissionnaire, 1559. — André *Courtois,* 27 décembre 1559, résigne, 1560. — Adam *Heurteloup,* octobre 1560, démissionnaire, 1562. — Mathurin *Maillet,* chanoine de Saint-Étienne des Grez, demeurant à l'université de Paris, 10 février 1569, résigne 1594. Pasquier Lalloue, vicaire, certifie, en 1577, « qu'il n'y a nul gentilhomme en ladite paroisse. » — Julien *Huchedé,* d'Argentré, mai 1594, démissionnaire, 1597. — Étienne *Jouye,* fondateur de la chapelle Sainte-Anne, mars 1597, † avant 1643. — Pierre *Jouye,* 1643, † mars 1664. — Noël *Devaux,* diacre du

Chapitre Saint-Julien, titulaire d'une des chapelles de Saint-Pierre en la cathédrale, 20 mars 1664, représente au chapitre, le 2 janvier 1665, qu'il ne peut plus continuer ses fonctions de diacre, attendu qu'il est obligé de résider dans sa cure, † le 24 janvier 1668. — Thomas *Fourmond,* licencié en décret, protonotaire apostolique, 4 juillet 1668, maintenu contre Jacques Crévier, sous-diacre, est pourvu de la cure de Villers — Vicomte, diocèse de Beauvais, et évincé de celle de Champfremont, 1672. — François *Halbout,* au collège de Séez à Paris, août 1672, démissionnaire, 1690. — Louis *Le Forestier,* écuyer, du diocèse de Séez, 7 mars 1690, † après avoir résigné le 15 septembre 1694. — Georges de *Gerpel,* écuyer, sous-diacre, du diocèse d'Évreux, 29 juillet 1694, permute, 1695. — Henri *Paviot,* curé de la Ferrière-Bochard (Orne), 2 mars 1695, résigne, 1719. — Henri-Julien *Duval* de Bassecour, tonsuré le 10 octobre 1719, doyen rural de la Roche-Mabille, 1756, † le 27 septembre 1783, âgé de quatre-vingt-huit ans. Sur son tombeau on lit cette épitaphe :

> Au pauvre, à ses amis, à l'âme infortunée, Ce long cours ne parut que celui d'une année. Le ciel à ce pasteur prodigua ses bienfaits ; D'un mortel distingué, son corps eut tous les traits. A servir de flambeau par état destinée, De solides vertus son âme fut ornée. Sa main, du Tout-Puissant décora les autels. Chéri de son troupeau, par un retour sincère, Il eut pour ses brebis le tendre amour d'un père. Couronnez-le, Seigneur, aux temples éternels.

Ses armes étaient : *d'azur, à l'aigle éployée d'or.* Son frère, Louis-François-Julien Duval de Bassecour de Courmenil, officier au bataillon de garnison du régiment de Beauce, habitait encore Champfremont en 1789. Un autre de ses neveux, Alexandre Duval de Bassecour, gendarme du roi, habitait également Champfrémont en 1783 ; il était fils de Jean-Baptiste Duval de B., ancien brigadier des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis. — Pierre-François *Sireuil* la Touche, curé de Verneil (Sarthe), 8 octobre 1783, résigne le 5 décembre suivant. — René-Gabriel *Heurtebize,* vicaire de Mulsanne (Sarthe), né au Mans, le 10 juillet 1744, installé le 26 février 1784, était ainsi noté à l'évêché : « A de l'esprit, excellent prêtre à tous égards. » Il prêta serment, le 13 février 1791, « exceptant formellement les objets qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle, » et resta dans sa paroisse, au moins par intervalles, jusqu'au 29 juin 1792, époque à laquelle il demanda à la municipalité de réformer le certificat de résidence rempli de fausses imputations, qu'elle lui avait donné. Au retour de l'exil, M. Heurtebize refusa un doyenné que lui proposait le préfet et préféra conserver sa cure, où il mourut le 16 janvier 1818. François-Charles Rabinel, vicaire, qui avait prêté le même serment que son curé, partagea aussi son exil en Angleterre. A la paix, il vint reprendre ses fonctions et passa, en 1803, dans la Sarthe. Sept prêtres catholiques desservirent la paroisse pendant la Révolution, parmi lesquels : Léonard Larue, prêtre habitué à Champfremont, sa paroisse natale, et titulaire de la chapelle de Coslay. Élu curé constitutionnel le 12 septembre 1791, il refusa de prendre possession de ce poste et ne tarda pas à rétracter le serment qu'il avait prêté. Le 1er juin 1793, la municipalité arrêta qu'il serait conduit par quatre gardes nationaux en prison à Laval, où il fut incarcéré à Patience. Dirigé sur Rambouillet, le 22 octobre, il y mourut le 24 août 1794. Deux de ses neveux, prêtres, avaient été massacrés à Gacé (Orne), en 1792 ; — Pierre Thuault de Vauloger, ex-bénédictin de Saint-Nicolas d'Angers, originaire de Saint-Fraimbault-de-Lassay, arrêté le 19 février 1796 par une colonne de volontaires cantonnée à Pré-en-Pail, conduit à Alençon et condamné à la réclusion ; — Joseph-Jacques Pavet de Courteilles, qui signe en 1800 : desservant de Champfremont. Les intrus nommés à Champfremont refusèrent de se faire installer. Le quatrième, Taphorel, curé de Ravigny, élu le 18 mars 1792, ne céda pas aux supplications de la municipalité, qui, le 22 juillet, le pressait de venir occuper son poste, « vu la grande nécessité d'un pasteur où se trouve la paroisse et les plaintes des habitants n'ayant fait aucune pâque, que tous désirent faire ». Enfin René-Louis Mezerette, de Villaines-la-Juhel, accepta et se fit installer, le 28 octobre 1792. — Alexandre *Broussin,* 1818-1822. — Louis-Pierre *Heurtebize,* neveu de René-Gabriel H., 1822-1829. — *Provost,* 1830-1833. — *Chabot,* 1833-1839. — *Davoust,* 1839-1846. — *Gascoin,* 1846, † 1870. — Philippe *Gaultier,* 1870-1880. — Adolphe *Delaune,* 1880-1886. — Pierre *Godde,* 1886.

Le *presbytère* est un assez joli manoir du XVI$^{e}$ s. La porte principale et une haute fenêtre à meneau croisé qui la surmonte, sont ornées d'une double accolade ; écusson mutilé à la porte. Une autre maison du bourg est du même style.

*Cimetière* entourant l'église jusqu'en 1870 et transféré depuis sur la route de Saint-Denis-sur-Sarthon. — Les héritiers qui voulaient renoncer à la succession d'un défunt jetaient dans sa fosse les clefs de la maison et une ceinture (XVII$^{e}$ s.).

## Écoles

*Écoles.* — La maison d'école des garçons fut affectée, en 1723, à l'établissement des sœurs, qui est une des fondations personnelles de Madame Tulard. Le premier bienfaiteur François-Julien, chapelain de Sainte-Anne, en son nom et comme exécuteur des dernières volontés de sa mère et de ses frères et sœurs, donna les champs du Grand-Clos et de la Maladrerie, sur le chemin de Ravigny. Le curé s'était réservé d'abord la faculté de renvoyer les sœurs quand il le jugerait à propos, mais, en 1724, sur les observations de M$^{me}$ Tulard qui était venue visiter l'établissement, il se désista de cette prétention et donna, pour l'école, quatre arpents de terre près de la Sourdière. Les sœurs devaient instruire les petites filles de Champfremont et de Ravigny, visiter les pauvres, faire réciter le *De profundis* pour les bienfaiteurs, veiller à la propreté de l'église et de la chapelle Sainte-Anne, et enfin, tous les jours de fête et le dimanche, faire une heure de lecture spirituelle en présence des filles ou femmes qui voudraient y assister.

## Établissements de charité

Le *bureau de charité* n'a qu'un budget de 152 fr.

## Féodalité

*Féodalité.* — La seigneurie de C., est dite au XV$^{e}$ s., « assise en la Posté ». François de Beaumont, seigneur de la Poôté, reconnut, en 1495, le droit d'usage des habitants dans les bruyères de sa forêt de Multonne. Quand, au XVIII$^{e}$ s., M. de Vaucelles, déjà seigneur de Ravigny et de Champfremont, eut acquis la châtellenie de la Poôté, il réunit les trois seigneuries sous une même juridiction qui s'exerçait à la Poôté.

Au mois de septembre 1790, la municipalité fit arracher de l'église le banc seigneurial.

*Seigneurs.* — Olivier des Prez, XV$^{e}$ s. — Michel de Launay, héritier du précédent, du chef de sa femme. — Jean Bouchet, par acquisition du précédent, ratifiée par Guillaume de Launay, son fils, en 1440. — Guillaume des Portes, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant au bailliage d'Alençon, seigneur de la Bellière, et y demeurant, comme tous les suivants, 1653, † 5 février 1666 ; son épitaphe existe encore à Champfremont. — François des Portes, capitaine de cavalerie au régiment de Madrey, † 1677. — Henri-François de la Broise, fils de Nicolas de la B. et de Marguerite Le Veau, époux de Marie-Léonore des Portes, née à Champfremont, en 1658, d'où : Jeanne, 1686 ; Marie-Éléonore, 1691 ; Henri-Charles, 1692 ; il avait trente ans, et proposait de servir à l'arrière-ban en 1689 ; il vendit, en 1695, pour acquérir la terre de Sainte-Marie-la-Robert. — Emmanuel de Vaucelles, seigneur de Ravigny, 1696, inhumé à Champfremont, âgé de soixante-dix-huit ans en 1728, deux ans après sa femme, Marie-Madeleine de la Fournerie, fille du seigneur de la Ferrière-Bochard. — Alexandre de V., né à Ravigny, mari de Françoise de la Motte, fille de Nicolas de la M., doyen des élus de Mayenne. — Alexandre-René de V., marié le 31 juillet 1764, avec Françoise de Logé, † le 24 janvier 1774. — Il fut le père d'Emmanuel-Alexandre de V., marié à Henriette-Élisabeth Le Forestier, mort le 11 juillet 1827. —

## Notes historiques

*Notes historiques.* — L'église de Champfremont, dont il est inutile de rechercher mention dans les actes d'Hildebert (1097-1125), fut acquise à grands frais par Guy d'Étampes, son successeur (1126-1136), qui en donna le patronage aux officiers du bas-chœur de la cathédrale. Le martyrologe du chapitre ne parle pas du don absolu de ce bénéfice, mais de la part que l'évêque y possédait, *illud quod habebat in ecclesia de Campo-fremusii.* — M. de Serrières mentionne dans cette commune « les traces d'un ancien camp, connu sous la dénomination de *Fosses du Haut-Bois* ; il occupe tout le sommet de la montagne du Ronduoë et s'étend un peu sur la commune de la Lacelle. Les remparts sont en terre. Au midi il n'y a qu'une seule ligne de circonvallation ; au N., elle est double et quelquefois triple. A l'extrémité N., on a trouvé des armes en creusant un fossé ; elles n'ont pas été conservées. » Ce châtelier existe encore (Note de M. le curé). — Le pays était occupé par les Anglais avant 1440. La garnison de Fresnay pilla la paroisse aux mois de juillet, août, septembre 1443, et l'année suivante, Jean Teringham, receveur des aides pour les Anglais, fut obligé de rembourser les sommes ainsi perçues « par les souldoyers de Fresnay, estans sous Messire Richard Wideville ». — Le 10 octobre 1791, les habitants convoqués au son de la cloche par le maire, Jean Philippe, déclarent « vouloir vivre et mourir dans leur culte ordinaire », et rappellent au milieu d'eux leur ancien curé. — Novembre 1791, émeute à l'occasion des élections qui furent recommencées sous la pression de commissaires et de la force armée. — Février 1792, dénonciations contre la municipalité et le curé Heurtebize qui retenaient les rôles des contributions, sous prétexte que la contre-révolution allait rendre tout cela inutile. — Mai 1796, la municipalité d'Alençon demande qu'un cantonnement soit établi à Champfremont pour couper aux insurgés les communications entre l'Orne et la Mayenne.

## Maires

*Maires :* Jean *Philippe,* 1791, ci-devant maire, 8 juillet 1792. — Jean *Gallois,* 1792, 1793. — François *Chouippe,* 1798. — Jacques *Duval,* dit *le Boiteux,* pluviôse an VIII. — Pierre *Philippe,* 21 thermidor an VIII. — Louis *Duval,* 1803. — Pierre *Philippe,* 1807. — *Vaucelles de Ravigny,* 1821, 1824. — *Duboul,* 1827, 1830. — *Rouzier,* 1836. — Pierre *Philippe,* 1840. — *Vaucelles de Ravigny,* 1850. — *Revel,* 1855, 1870. — De *Vaucelles,* 1870-1891. — *Tréboult,* 1891.

## Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1644. — *Actus Pont. Cenom.,* p. 34. — Arch. nat., F/1c, III, Mayenne, 5. — Chron. par. mss. — A. Ledru, *le Château de Sourches,* p. 100, 102. — Lochet, *Recherches sur les confréries,* p. 171. De Serrières, *Notice statistique et hist. sur la Mayenne.* p. 114. — *Revue du Maine,* t. XIX, p. 205. — De la Sicotière, *Louis de Frotté,* t. I, p. 496. — *Lib. albus.* mss.

## Localités

Pour les localités, voir les art. : *La Dellière, les Fosses, Sainte-Anne.*